

Sénat

Plusieurs projets et propositions de lois adoptés



Le président du Sénat, Mme Milebou Aubusson épouse Mboussou dirigeant les travaux de la plénière.



Les sénateurs en pleine approbation des textes.



Les membres du gouvernement présents lors de la plénière.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

C'était lors de la séance plénière tenue jeudi dernier. Au nombre des textes votés le projet portant ratification de l'ordonnance relative à la Décentralisation.

LE Sénat a tenu une séance plénière jeudi dernier. Au

cours de ces travaux dirigés par son président, Mme Lucie Milebou Aubusson Mboussou, les sénateurs ont adopté un certain nombre de propositions et projets de lois. En présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre d'Etat Lambert-Noël Matha (Intérieur), et les ministres Madeleine Berre (Promotion des Investissements), Nelson Messone (Relations avec les Institutions) et

Justin Ndoundangoye (Transports). Après l'adoption du compte-rendu de la séance plénière du jeudi 28 juin 2018, les parlementaires ont examiné, entre autres rapports, ceux de la Commission des Lois et des Affaires administratives, celle chargée des droits de l'Homme ; de la Commission des Affaires économiques, de la Production et des échanges ; et de la commission des Affaires

culturelles, sociales et de la Communication. Il s'agissait in fine de huit projets soumis au vote du Parlement et qui ont tous été adoptés. Parmi ces textes, il y avait, entre autres, les projets de lois portant ratification de l'ordonnance n° 00025/PR/2018 du 1er août 2018 portant modification de l'article 64 de la loi n°8/91 du 26 septembre 1991 portant Statut général des fonctionnaires. Le projet de loi portant ra-

tification de l'ordonnance n° 00026/PR/2018 du 11 août 2018 fixant l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'ordre administratif ; la loi portant ratification de l'ordonnance n°00027/PR/2018 du 11 août 2018 portant modification de l'article 21 de la loi organique n°1/2014 du 15 juin 2015 relative à la Décentralisation ; etc. Par ailleurs, deux proposi-

tions de lois examinées préalablement par la Commission des Lois et des Affaires administratives ont été mises en délibération. Notamment, celles concernant la loi fixant le cadre juridique pour une gestion rationnelle des produits phytosanitaires en République gabonaise, et celle portant modification de l'article 203 de la première partie du Code civil.

Commune d'Owendo/PDG/Week-end politique

Ramener la sérénité dans les structures après le scrutin

E. NDONG-ASSEKO
Owendo/Libreville

RECONDANT à une note d'orientation du secrétariat exécutif du Part démocratique gabonais (PDG) organisant «un week-end politique de remerciements des électeurs», la tête de liste du PDG du 1er arrondissement de la commune d'Owendo pour les locales,

Augustin Roger Brice Adandé Radembino (qu'accompagnaient ses 25 colistiers) a tenu une manifestation festive à l'intention des structures de base de sa juridiction. Deux temps forts ont marqué cette soirée : l'observation d'une minute de prière pour la santé du distingué camarade président Ali Bongo Ondimba et le mot de circonstance de Adandé Radembino. En

effet, dans une attitude d'humilité et de compassion, l'assistance a invoqué l'Eternel des armées pour le prompt rétablissement du président de la République actuellement hospitalisé dans une structure médicale à Ryad (Arabie Saoudite). A l'unisson, elle a imploré le Seigneur Jésus-Christ, lui qui durant son ministère terrestre, a soulagé les maux de plusieurs malades, pour qu'il agisse en faveur du chef de l'Etat afin qu'il regagne le pays et poursuive la réalisation de sa noble vision pour le

Gabon. Après la lecture de la note d'orientation du secrétariat exécutif du PDG à l'origine de cet événement, la tête de liste devait revenir sur le déroulement des dernières élections couplées (locales et législatives) pour féliciter la mobilisation et l'engagement suscités autour de la liste qu'il conduisait. Un travail qui a été couronné de succès avec la victoire remportée par son groupe à l'issue de ce scrutin. Cependant, il devait relever que durant la campagne, beaucoup de dé-

rapages auront été observés parmi les militants. D'où une grande partie de son propos avait valeur de conseils prodigués aux uns et aux autres en vue de ramener la sérénité dans les troupes. Pour lui, les élections étant terminées avec les résultats flatteurs que l'on connaît, il faut maintenant revenir à la vie du parti qui nécessite de la cohésion et de l'harmonie pour œuvrer dans le sens d'autres victoires. Mais le but de cette rencontre n'était pas de fêter la victoire, tenait-on à préci-

ser parmi les hiérarques présents. Ajoutant que celle-ci s'inscrivait plutôt dans la logique des réjouissances entre militants afin de partager des moments d'échanges autour d'un repas et d'une animation culturelle. La fête de la victoire ne devant intervenir qu'après que la Cour constitutionnelle aura vidé tous les contentieux dont elle a été saisie. Tous les responsables des structures de base (comités, sections et fédérations) étaient présents à ce rendez-vous.

COMMUNIQUE FINAL DU CONSEIL DES MINISTRES/PRECISIONS

EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT

Le Ministre a présenté au Conseil qui les a entérinées les mesures liées à la rationalisation des établissements publics personnalisés conformément aux orientations du Plan de Relance de l'Economie. Cette rationalisation est nécessaire pour des considérations d'efficacité, de productivité et de clarification de compétences. Les mesures d'application immédiate se résument comme suit :

MINISTRE DES SPORTS ET DE LA CULTURE, CHARGE DU TOURISME :

- Création de l'Office National du Sport.
- Suppression des structures ci-après :
 - 1-Commission Nationale d'Organisation et de Gestion des Événements et Manifestations à Caractère National et International ;
 - 2-Fonds National de Développement du Sport ;
 - 3-Agence Nationale de Gestion et Exploitation des Infrastructures Sportives et Culturelles ;
 Les missions dévolues à ces trois (3) entités sont d'office transférées à l'Office National du Sport.
- 4-Agence Nationale de la Promotion Artistique et Culturelle (ANPAC) et transfert des missions à la Direction Générale des Industries Culturelles.
- 5-Centre National de Formation des Sportifs.

DU 19 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2018
VIVEZ LES FÊTES AU FRAIS
à PETITS PRIX

-15% DE REMISE SUR LA GAMME ICESTREAM

ICESTREAM MURAL
6000 BTU À 166 600 FCFA TTC AU LIEU DE 196 800 FCFA TTC
12000 BTU À 209 950 FCFA TTC AU LIEU DE 247 800 FCFA TTC

ICESTREAM ARMOIRE
24000 BTU À 586 500 FCFA TTC AU LIEU DE 690 000 FCFA TTC
48000 BTU À 986 000 FCFA TTC AU LIEU DE 1.160 000 FCFA TTC

Promotion valable sur toute la gamme Icestream

BP 2136 LIBREVILLE - Tél. : (+241) 01 79 26 60 / 01 79 26 67 / 01 79 27 90
POG : Tél. : (+241) 07 14 01 50 - Franceville - T. : (+241) 01 67 71 44 / 07 90 16 79 / 07 90 31 81
- soqatic.services@groupesoqatic.com - www.soqaticservices.com

Nous construisons l'avenir